Vol. XXVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 21 Juin 1899. No. 31.

ABONNEMENTS
Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe compris le port - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:
1ère insertion, par ligne...... 12 cts
Chaque insertion subséquente 8 "
N. B.—Les notices de naissances, mariages et [illegible] seront insérées au taux de 25 [illegible]

AVIS
En ce qui [illegible] les annonces pour la France, on est prié [illegible] M. [illegible] Directeur de l'agence [illegible] Rue Daunot à Alfortville [illegible] la seule le Monopole et la [illegible] des annonces.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

APPROBATIONS

Les récents articles de Monsieur XXX ont valu à notre journal de nombreuses et chaleureuses félicitations. Tous s'accordent à dire qu'il était temps de remettre à sa place le petit personnage de "l'Echo de Manitoba." Nous publions ici des extraits de lettres reçues de personnes bien renseignées et à même de saisir sur le vif le sentiment général dans leurs localités. Le lecteur constatera en combien petite estime on tient "l'Echo de Manitoba" dans nos campagnes françaises:

"Je félicite chaudement Monsieur XXX de ses vaillants articles. Ce sont de vigoureux coups de fouet au roquet misérable, hargneux, boiteux et borgne qui aboie dans "l'Echo de Manitoba." Misérable rédacteur, on dirait que le parti l'a choisi exprès pour déconsidérer le journal. Un parti qui ne trouve que des écrivains aussi bassement et lâchement hypocrites que vaut-il? L'Eglise catholique est bien lumineuse, en face d'adversaires si méprisables. Ses défenseurs participent de sa noblesse. Aussi recevez toutes mes félicitations pour la grande œuvre de votre journal franchement et purement catholique et transmettez mes ardentes sympathies à mon ami XXX"......

Voici une autre approbation:

"Les articles de Monsieur XXX sont lus ici avec le plus grand intérêt; LE MANITOBA passe de mains en mains. "L'Echo de Manitoba," qui a si honteusement échoué dans tout le pays, reçoit là une dégelée qui n'est pas déplacée au commencement d'un été précédé d'un hiver si long et si rigoureux. Votre silence méprisant a été bon un moment, car il ne fallait pas donner d'importance à une feuille si sale, rédigée par un "gamin sans patrie" d'aussi mince autorité, et d'aussi petit format. Mais vous faites bien maintenant de lui appliquer le fouet qu'il mérite......depuis si longtemps. Encore une fois, vos articles font les délices de tous ceux qui les lisent"......

Et encore:

...Nous sommes tous fiers et heureux de vos publications contre "l'Echo."

Que M. XXX reçoive mes sincères félicitations pour son dernier article, si écrasant dans la force de la vérité.

—Une excursion des membres de l'association de la presse aura lieu à l'avenir tous les ans.

COMMUNICATION

A M. le Rédacteur du MANITOBA.

Cher Monsieur.—Tout en vous remerciant cordialement de votre article au sujet de mon invention, je croirais manquer de courtoisie et surtout de modestie si je vous priais de vouloir bien insérer dans votre estimable journal, l'expression de ma reconnaissance, tout d'abord pour votre bienveillant intérêt et ensuite pour témoigner publiquement de ma gratitude au Révérend père Blain S. J., l'éminent professeur de physique et de chimie du Collège de Saint-Boniface, auquel je dois les développements et les perfectionnements les plus scientifiques de mon appareil.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

JEHAN DE FROMENT.

ANTI-FRANÇAIS

Le révérend Maxwell, député d'un comté de la Colombie Anglaise à la Chambre des Communes, disait, il a quelques jours:

Le temps est venu, où la Colombie Anglaise doit être purifiée des races dégénérées qui l'obsèdent et où l'on pourra traverser son territoire sans y trouver des représentants "d'aucune autre origine que des Anglo-Saxons."

C'est cela, dehors les Canadiens-français aussi bien que les Chinois; il n'y a de place dans la Colombie Anglaise que pour les Anglo-Saxons. C'est le suave révérend Maxwell qui le décrète.

Le révérend Maxwell est un libéral de la plus belle eau, et MM. Laurier et Tarte reposent leur confiance en lui.

Il n'y a pas que Clarke Wallace de fanatique!

Il nous fait peine de voir disparaitre la "Minerve" qui, avec son numéro du 27 mai, a de nouveau suspendu sa publication.

Nous avions salué avec joie la réapparition de ce vieux drapeau, dont les replis glorieux portent le souvenir de tant de combats livrés au profit de la bonne cause: mais les états de services, même les plus brillants, n'ont pas l'effet de suspendre la loi inévitable de ce monde, où tout s'use et tout passe.

Comme le "Canadien," de Québec, la "Minerve" fut un vaillant champion de nos droits aux époques les plus agitées de notre histoire et, comme son ancien contemporain, elle semble destinée à ne pouvoir résister aux vicissitudes dévorantes de la politique.

Nous regrettons vivement l'insuccès de ceux qui, animés de bonnes intentions, ont dû s'imposer de lourds sacrifices pour ressusciter la "Minerve."

La déception qu'ils éprouvent constitue, à plus d'un titre, un véritable échec pour le journalisme français en ce pays.

—Pionnier).

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Il y a eu, dimanche dernier, à l'hôtel de ville, une assemblée importante de la Société Saint-Jean-Baptiste de notre ville. Il s'agissait d'amender la constitution concernant l'élection des officiers. Jusqu'à cette année ces élections avaient lieu le dernier dimanche de mai. L'opinion générale a été en faveur d'un changement.

Le résultat de la discussion sur l'amendement en question — discussion très intéressante—a été qu'à l'avenir l'élection des officiers aura lieu le deuxième dimanche de juillet, laissant ainsi une année entière aux officiers en charge pour l'organisation de notre fête nationale, le 24 juin. L'assemblée a été très enthousiaste et a manifesté le désir de chômer d'une manière grandiose l'année prochaine. Nous souhaitons à la société St-Jean-Baptiste tout le succès qu'elle mérite pour une décision semblable.

Dimanche prochain, tous les Canadiens-français sont invités à se rendre en corps à Winnipeg où la célébration se fera d'une manière toute particulière. La procession se formera à l'hôtel de ville de Saint-Boniface à 9.30, hrs pour de là se rendre à Winnipeg. Les sociétés sœurs de cette dernière ville attendront les visiteurs de Saint-Boniface au Unitz Hall. De là la procession se rendra à l'église Ste-Marie, où la messe sera chantée à 10.30. Sa Grandeur Mgr Langevin donnera le sermon de circonstance. Après la messe la procession se reformera pour venir reconduire les visiteurs de Saint-Boniface jusqu'au Broadway.

Dimanche soir la Société St Jean-Baptiste de notre ville ira, en corps, présenter ses hommages à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. A cette occasion la Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg viendra se joindre à notre société, et l'on nous promet une agréable soirée.

Que tous les Canadiens-français et les Catholiques des autres nationalités se rendent en foule.

Mardi prochain, le 27, notre société assistera en corps à la grande célébration qui doit avoir lieu à St-Jean-Baptiste, Man. Le départ du train aura lieu de la gare du Northern Pacific à 7.15 du matin. Un grand nombre de personnes de cette de ville se proposent d'y aller.

Son Honneur le Maire Bétournay a eu la bienveillance de se rendre à la demande de la Société St-Jean-Baptiste de Saint-Boniface et a proclamé le 27 juin jour de fête civique.

Il est bon de noter aussi que la fanfare de l'Ecole Industrielle prêtera son concours à ces différentes démonstrations.

—M. Aimé Bénard vient de recevoir de la Province de Québec un char de chevaux magnifiques qu'il vendra à très bas prix—allez les voir, avant d'acheter ailleurs.

A ST-JEAN-BAPTISTE

Voici le programme de l'examen de musique fait au Couvent, vendredi dernier. Tenue digne, exécution libre et élégante, mesure strictement gardée et charmant accord, tout fut bien conduit et l'auditoire en était charmé.

PROGRAMME

Ouverture: The basket of Roses, de L. Streabbog, op. 117: Melles B. Comeault, Francisca Baril, Annie Parizeau et Valentine Cartier.

Cours Préparatoire

Vive la Canadienne! de G. Ludovic: Melle Emma Pélissier.

5ième cours, 2ième division

Sonatine, de F. Spindler op. 157: Melles Mathilda Champagne et Mina Cluble.

5ième cours, 1ère division

In the Twilight, de Gust. Lange, op. 292: Melle Valentine Cartier.

4ième cours, 2ième division

Sonatine et Rondo, de A. Diabelli, op. 151: M. F. Parenteau.

Etude, (allegro), de Fred Brugmüller. op. 100: Melle Annie Parizeau.

Tarentelle, de S. Heller: Melle Francisca Baril.

Ce que disent les mouches, de Ch. Pourny: Melle Annie Parizeau.

Spanish Fandango, (Guitare): Melle Dorilla Buron.

4ième cours, 1ère division

Etude (In the village) de Gust Lange, op. 139; Sparkling Eyes, de C. Bohn op. 259; Parceque (chanson), de L. Streabbog: Melle Blanche Comeault.

Sonatine et Rondo, de Clementi, op. 36: Melle L. DeMarse.

Deuxième Mazurka, de B. Godard, op. 54: Melle Albina Lemieux.

3ième cours, 2ième division

Sonata et Minuetto, de L. van Beethoven, op. 49: Melle Anna Comeault.

Martha (fantasia), de J. Leybach, op. 162: Melle Anna Baril.

Cinquième Nocturne, de J. Leybach, op. 52: Melle Anna Comeault.

Ouverture Tancredi, de Rossini; Golden Bells, (caprice de C), de S. Smith, op. 38: Melle Marie Piché.

MENUS PROPOS

—Eh bien, madame, votre petit garçon travale-t-il bien?

—Oui, madame, il commence à écrire.

—A écrire! déjà?

Le père intervenant:

—Oui, sur les meubles avec un clou.

Au tribunal correctionnel:

—Accusé, voilà la quinzième fois que l'on vous arrête pour ivresse manifeste; vous êtes incorrigible!

—Mon président, j'ai eu un ancêtre qui ne buvait que de l'eau, et j'ai voulu prouver, dans l'intérêt de la science, qu'on peut se soustraire aux lois de l'hérédité!

Le Manitoba.

Mercredi, 21 Juin 1899

MGR F. X. CLOUTIER

M le chanoine Cloutier, Pénitencier du chapitre à la cathédrale des Trois-Rivieres, vient d'etre appele a succéder à Mgr Laflèche

Nous présentons nos hommages et nos voeux respectueux au nouvel eveque. Cette nomination est accueillie partout avec une joie profonde. Voici en quels termes notre sympathique confrère, le "Trifluvien" salue son nouveau chef spirituel

Enfin, la longue période de veuvage de l'Eglise trifluvienne vient de se clore Mgr Marois est venu de Quebec, apportant les bulles qui nomment à l'évêché des Trois-Rivières, en remplacement du regretté Mgr Laflèche, M. le chanoine F. X. Cloutier, Penitencier du chapitre de la cathedrale.

Mgr Cloutier!... Retenez bien ce nom Si Dieu prête à celui qui le porte, vie, force et santé, l'écho s'en prolongera dans nos annales ecclésiastiques, à l'égal des noms d'évêques qui, traversant les âges, sont venus jusqu'à nous, en attendant de passer à la postérité la plus reculée.

Quand le grand évêque, patriote et confesseur qui aura nom dans l'histoire Mgr Laflèche nous laissa orphelins, en juillet dernier, ce fut un sentiment de stupeur devant cette tombe qui s'ouvrait inopinément. A tous se présenta, avec autant de spontanéité que d'universalité, la pensée du vide qu'allait causer ce départ et que nos regrets et nos larmes, au souvenir des vertus apostoliques de l'illustre défunt, semblaient prendre plaisir à creuser davantage.

Mais quand on sut qu'en remontant à Dieu, le saint apôtre avait désigné pour lui succéder un homme formé selon son cœur, imbu de son esprit, compagnon de ses luttes, coopérateur à ses travaux, à ses volontés, à son action, et appui constant de sa verte vieillesse, la confiance en l'avenir prit la place des préoccupations momentanées.

Et en apprenant que Léon XIII, le glorieux, l'immortel Pontife, a daigné confirmer ce choix de l'homme de Dieu reposant aujourd'hui, nous n'en voulons pas douter, dans le sein de Dieu, ce sera une longue et universelle acclamation, car on se dira que Mgr Laflèche revit dans son successeur, et pour tous les fidèles de ce diocese comme pour toute l'école catholique militante dans ce pays, le "summum" de tout ce qui tend à former L'ÉVEQUE a trouvé son expression dans la personne de Mgr Laflèche.

NOTES BIOGRAPHIQUES.

Mgr François-Xavier Cloutier, est né le 2 novembre 1848, à Sainte-Geneviève de Batiscan, du mariage de Jean Cloutier et d'Olive Rivard. Il fut ordonné prêtre le 22 septembre 1872, à Nicolet, fut successivement professeur et préfet des Etudes du seminaire des Trois-Rivières; puis fut nommé vicaire de la Cathédrale en 1880. Il accompagna Mgr Laflèche à Rome en 1883, et il fut nommé chanoine et curé d'office de la Cathédrale en 1884.

A PROPOS DE COLONISATION

Cette belle œuvre suscite le zèle et de vifs debats.

Nous constatons le zèle et suivons avec intéret les débats, d'abord parce que l'œuvre est par elle-même digne de cet intérêt, et ensuite, parce que nous sommes en cause.

Il y a manifestement un malentendu entre les avocats de la colonisation française au Manitoba et nos amis de la province de Québec. Nous ne croyons pas qu'il y ait autre chose.

Il n'est jamais entré dans la pensée d'aucun d'entre nous, ici, de "vider" la province de Québec, au profit du Manitoba, ni d'opérer "un dépeuplement" même partiel, de la vieille province, à son détriment. Nous ne voudrions aucunement nuire à son développement, à son influence, aux œuvres locales, lesquelles ont nos sympathies et notre admiration.

Nous sommes fortement d'avis, comme ceux qui insistent sur l'utilité de garder autant possible la population canadienne-française auprès du berceau de son existence, que la province de Québec est capable de donner à tous les siens la vie et le bonheur. Elle est pittoresque et fertile, vaste et riche; elle regorge de ressources. Il est d'importance majeure pour l'avenir du pays qu'elle reste à l'abri des entreprises que pourraient être tentés de diriger contre elle les neveux de nos ennemis d'autrefois.

Nous croyons avoir, dans ces quelques lignes, donné satisfaction aux adversaires de la propagande manitobaine.

Cette concession faite, qu'on nous permette d'exposer, d'abord, une opinion, et en second lieu, un fait incontestable.

A notre avis, il est d'une importance capitale de fortifier les groupes canadiens-français qui, tout en étant toujours dans les limites du Canada, ont pris racine en dehors de la province de Québec. Si cette œuvre pouvait s'accomplir sans nuire à cette province, celle-ci, et la paix si utile au progrès d'un pays, et l'avenir de notre race, y trouveraient leur compte.

Le fait auquel nous venons de faire allusion, c'est que, chaque année, une multitude de nos nationaux quittent la province de Québec pour les Etats-Unis.

Etant donnés ces divers intérêts et cette expatriation continue d'une partie des nôtres, ne serait-il pas possible d'arriver à une entente par laquelle nos aspirations communes seraient comblées?

Dans la controverse à laquelle a donné lieu cette question, on a fini par donner avec raison une place saillante à la circulaire des évêques adressée à leur clergé, à la date du 23 octobre 1871. On a rappelé que cette circulaire conseillait aux paroisses de se combiner par deux ou trois pour diriger vers le Manitoba "une" famille honnête, chrétienne et laborieuse, prise parmi celles "auxquelles il faut un changement" et auxquelles il "répugne de s'imposer les rudes labeurs de bûcherons."

Il nous semble avoir distingué au milieu du bruit occasionné par les coups de plume, que l'on consentirait dans la province de Québec, à s'inspirer de cette circulaire, pourvu que la propagande restât dans certaines bornes.

C'est la "Vérité," croyons-nous, qui suggérait, il y a quelque temps, de remettre la direction du mouvement aux curés de paroisse, sous la direction de l'épiscopat.

Et bien! pour notre part, et ne parlant bien entendu que pour nous, nous accepterions cette proposition, pourvu qu'on la mette sérieusement en pratique.

Qu'on nous envoie, chaque année, une famille par deux paroisses, une seule famille prise dans les conditions indiquées par la circulaire épiscopale, c'est-à-dire parmi celles qui sont absolument décidées à quitter la province de Québec ou qui refusent de s'astreindre à la rude vie de défricheurs.

Que l'épiscopat organise ce mouvement; qu'il remette aux curés la mission de faire le choix des familles; que ceux-ci prennent au sérieux leur rôle et y apportent les soins requis, nous nous ferons un devoir de donner notre concours à l'œuvre et de travailler à l'élimination de tout procédé de nature à froisser les sentiments de ceux qui ont cru nécessaire de faire entendre des protestations.

On peut nous objecter qu'à l'époque où les évêques parlaient, la question scolaire n'existait pas.

Si l'on veut bien faire attention que l'action d'une pareille œuvre n'atteindrait en réalité que les familles disposées à porter leurs pas vers les Etats-Unis, où l'on n'est pas mieux partagé qu'au Manitoba sous ce rapport, l'objection tombera.

Par une adhésion généreuse et générale à ce plan, nous ferions disparaitre des dissensions énervantes et nous obtiendrions des résultats merveilleux, aussi bien pour la colonisation de la province de Québec que pour celle du Manitoba.

Pour Québec, il est certain que les curés, en prenant un contact plus intime avec les familles en mal d'immigration, parviendraient à retenir plusieurs d'entre elles dans leur bonne province.

Il est certain aussi que sur les milliers de familles qui, malgré tout quittent le sol natal pour l'exil, les curés en découvriraient au moins une par deux paroisses qu'il serait possible de diriger vers l'ouest.

Il y aurait donc gain pour les deux œuvres, la colonisation dans Québec et la colonisation dans le Manitoba ou le Nord Ouest.

P. S.—Depuis que ce qui précède est écrit, La "Vérité," nous arrive avec une lettre de M. l'abbé Pelletier, qui s'ouvre par le paragraphe suivant:

"Fonder, d'ici à quelques années, quarante nouvelles paroisses catholiques au Manitoba!" Quarante grandes paroisses, sans doute, ayant chacune une population de deux mille âmes. Que ce serait beau! Que cette idée est propre à enthousiasmer tout Canadien-français qui a l'amour des nobles causes! Si la chose était possible, aujourd'hui même, ces 80,000 âmes seraient données à cette province de Manitoba qui nous est chère à plus d'un titre.

Mais, non, non!

Non, non!!

"Deux cents âmes" seulement par paroisse nous suffiraient.

Quand on dit "fonder une paroisse," cela ne s'entend pas d'une paroisse dans tout son développement, mais d'une paroisse à son début, avec les éléments qui en sont le "fondement": 25 à 30 familles, et au milieu, une école, une chapelle et un prêtre.

LE NOUVEL "ECHO DE MANITOBA"

Nous saluons aujourd'hui l'apparition sur la scène politique d'un nouveau chef de fanfare libérale, M. S A. D. Bertrand.

En tête du premier numéro de la seconde édition de "L'Echo," le nom de M. H d'Hellencourt, comme rédacteur, brille par son absence.

Le dégoût qu'a soulevé, parmi toute la population française du Manitoba, les articles échevelés de cet honorable monsieur, a fait comprendre au nouveau propriétaire qu'il était plus prudent pour lui, s'il voulait être pris au sérieux, de ne pas marcher publiquement avec une personnalité si peu alléchante.

L'article-programme, écrit cependant par l'ancien rédacteur, dont l'humilité, soit dit en passant, s'arrange fort bien avec sa nouvelle situation, contient deux colonnes d'une littérature doucereuse, parsemée de quelques unes des phrases qui faisaient les délices des premiers éditeurs, et signé, pour la forme, par M. S. A. D Bertrand.

Il faut cependant ne rien dire à cela; les meilleurs écrivains ont très souvent des secrétaires. Du reste, nous n'oserions certainement pas contester les capacités littéraires du nouveau propriétaire.

Après avoir fait hisser pavillon, M. Bertrand ordonne à son secrétaire d'élaborer son programme.

Rien de plus facile.

Le rédacteur prend un peu partout dans l'ancienne collection, en fait un plat qu'il réchauffe, et le lecteur est gracieusement invité à se servir.

Nous ne voulons pas, pour aujourd'hui, faire la dissection de cet article, où les inconséquences et les contradictions foisonnent.

Nous nous contenterons de faire quelques remarques aussi brèves que possible.

Pour tout dire en un mot, M. Bertrand est d'avis que la minorité doit, "par reconnaissance et par intérêt," appuyer le parti libéral. C'est, suivant lui, la seule manière d'arriver au triomphe définitif de la question scolaire.

Voilà une perle qui mérite d'être enchâssée.

Pour nous, nous croyons que le triomphe définitif de nos revendications ne viendra que quand il aura été "suffisamment pourvu à la sécurité des droits des catholiques et à l'éducation de nos enfants au Manitoba" (Encycl. Affar. Vos), c'est-à-dire quand on aura mis "à couvert les principes immuables et sacrés" (Encycl. Affar. Vos). Or il ne peut être suffisamment pourvu à la sécurité des droits des catholiques — et aussi des citoyens —sans une loi qui nous protège de toute agression injuste. Mais M. Greenway, le chef du gouvernement libéral à Winnipeg, le chef politique provincial de M. Bertrand, vient de déclarer intangible sa scélérate législation scolaire de 1890. Et le gouvernement fédéral, qui a le droit d'intervenir, déclare, par la voix de son chef, que cette question des écoles est rentrée dans le domaine provincial pour n'en plus sortir.

Nous ne voyons pas beaucoup de bonne volonté dans tous ces actes, nous ne voyons pas que M. S. A. D. Bertrand ait raison de se montrer "heureux et fier" de ses allégeances politiques, surtout nous ne voyons malheureusement pas comment il pourra, en continuant sa confiance aux chefs des gouvernements actuels, contribuer à la "victoire finale" des catholiques. Une explication, Monsieur Bertrand, serait reçue avec gratitude par toute notre population. Abandonnée à ses faibles lumières, cette population ne comprend pas à quel titre "la reconnaissance et l'intérêt" doivent la rallier autour de la bannière libérale.

Nous regrettons de le dire, mais avec les déclarations récentes des deux gouvernements, déclarations que M. Bertrand n'a pas le droit d'ignorer, la "victoire finale" telle qu'il la comprend, ne peut être autre chose qu'un "modus vivendi," quelconque, exécuté d'une manière quelconque, et par lequel la question des écoles serait jetée au rancart et abandonnée au régime du bon plaisir et de l'arbitraire. La question des écoles, pour certains messieurs, c'est un embarras, une nuisance qu'on doit faire disparaitre tant bien que mal pourvu que cela se fasse promptement.

Par malheur pour les gens pressés, les catholiques ne l'entendent pas ainsi.

Puisque l'occasion s'en présente, donnons ici un avertissement charitable à notre nouveau confrère. M. Bertrand nous arrive avec les vieux clichés du monsieur qui, sans laisser le journal, est aujourd'hui contraint d'effacer son nom comme rédacteur. Lui aussi a pour marotte de parler de gens qui travaillent pour servir leurs "ambitions personnelles," des "égoistes," etc. Nous le prévenons amicalement que nous ne serons pas longtemps d'humeur à le laisser chanter cette mélopée-là sans lui donner le refrain. Et le refrain sera peut-être loin d'être une harmonie à ses oreilles ou à celles de ses amis.

Les hommes qui vous agacent tant les nerfs désirent ardemment la fin de cette agitation qui a secoué toute la Confédération et servi de prétexte aux plus violents débats.

Mais ces hommes veulent un règlement qui sauve, et non un règlement qui tue.

Ceux que vous accusez gratuitement d'ambitions personnelles ont raison de tenir cette question dans l'arène politique, malgré les protestations de la meute composée de gens tenant des positions officielles ou cherchant à en obtenir.

Le patriotisme seul les anime, la foi seule les soutient dans cette lutte contre les sectaires du fanatisme.

Il est beau d'entendre M. Ber-

(A suivre sur la 3ème page)

LE NOUVEL ECHO DE MANITOBA.

Suite de la 2ème page

trand nous parler d'immigration. Il peut compter sur notre bonne volonté sur ce terrain-là, car nous ne sommes pas de ceux qui cherchent à mettre de la politique en tout.

Nous demanderons cependant à M. Bertrand de bien vouloir conseiller à ses amis au pouvoir, de ralentir un peu leurs efforts dans l'importation des Doukhobors, et d'encourager plus fortement et plus efficacement l'immigration des Canadiens-français des Etats-Unis, ainsi que l'immigration française et belge. Nous y verrons là un travail plus patriotique.

Enfin, M. Bertrand, si vous voulez faire des prosélytes parmi vos compatriotes, ne continuez pas la politique de capitulation et de servage préconisée par les anciens propriétaires de "l'Echo de Manitoba." Nous ne voulons pas d'un règlement faute-de-mieux, comme vous semblez vouloir nous l'imposer.

Vous entreprenez là une besogne trop forte pour un débutant.

Un peu de fierté nationale sied très bien à celui qui se donne pour mission de guider ses concitoyens.

NOTE

Vu le retard déjà apporté dans la publication du journal, nous remettons à la semaine prochaine le rapport de la distribution des prix au collège.

LA SESSION PROVINCIALE

Encore une fois ajournée

M. Greenway est reparti pour Ottawa, après avoir ajourné la législature au 6 juillet

Pourquoi ce nouveau pèlerinage à la grande capitale ?

Mystère.

On dit qu'il a été mandé par dépêche !!!

Peut-être ! Pourtant il courait des bruits, il n'y a pas très longtemps, qu'on aurait, à Ottawa, mieux aimé le voir loin que près

Au fond, M. Greenway a des élections à faire ; il prévoit un naufrage. Il fait des efforts pour tâcher de flotter aussi longtemps que possible.

Ce sera en vain, car l[illegible]n est bien formée : M. G[illegible]y doit s'en aller. Ses tournées à Ottawa ne font voir que sa peur, car qui ne devine que tout cela n'est que complots pour tâcher d'arriver, par quelque fantôme de projet, à en imposer au peuple ?

L'opinion est trop prononcée ; il sera battu. Prenez-en votre parti, vous qui calculez sur ses largesses.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Mgr l'Archevêque était en visite pastorale à Oak Lake, hier.

Le R. P. Blais partira le 28 courant, de Montréal, avec des délégués chargés de venir examiner le pays

Mercredi dernier, à la chapelle des RR. SS. de la Charité, les religieuses suivantes ont prononcé leurs derniers vœux : RR. SS. Létourneau, Delorme, Ste Ludivine et DeLorimier. Cette cérémonie religieuse a été très belle.

GRANDE
EXCURSION
—A—
ST-JEAN-BAPTISTE

MARDI, LE 27 JUIN 1899

A l'occasion de la Célébration de la Saint-Jean-Baptiste, notre

Fete Nationale

Demonstration Française Sans précédent dans l'histoire de notre province.

Sa Grandeur Mgr Langevin donnera le sermon de circonstance à la Grand'messe.

Courses de Chevaux, Courses en Bicyclettes, Courses à pied ; Concours de Baseball, etc., etc.

Grande Soiree Dramatique et Musicale

Le Départ du convoi aura lieu à $7\frac{1}{2}$ heures du matin, de la gare du Northern Pacific ; Retour, à 10.30 du soir. Prix du passsage :

Aller et Retour, $1.25.

Billets en vente au "BAZAR," Saint-Boniface, et au bureau du N. P., à Winnipeg.

CANADIENS FRANÇAIS, rendez-vous en foule à cette grande fête.

La Fanfare de l'Ecole Industrielle accompagnera les Excursionnistes.

VIVE LA CANADIENNE !

On annonce la mort de M. l'abbé Théberge, curé de Varennes, P. Q. Le regretté défunt tait un ami dévoué du Manitoba.

Le R. M. Sinnett se propose de fonder une colonie importante au Manitoba. Mgr Langevin approuve hautement ce projet. Et l'on dira ensuite que certaines nationalités ne sont pas favorisées ! Tout prêtre de dévouement peut venir exercer son zèle dans le pays.

MARIAGE

Nous sommes heureux d'annoncer le mariage du Baron Louis de Galembert, ancien officier de cavalerie, dans l'armée française, avec Mademoiselle Marie de Chauny, de Starbuck, Manitoba.

La bénédiction nuptiale a été donnée vendredi dernier à la chapelle de l'archevêché, par le Révérend père Drummond, S. J., qui a adressé aux jeunes époux une allocution touchante.

La cérémonie fut intime. Les personnes suivantes seules y assistaient:

Madame S. Mallet de Chauny, mère de la mariée. MM. Pierre de Chauny, Paul de Chauny, Louis de Chauny, Monsieur et Madame R. Dixon ; Monsieur Jehan de Froment, Juge de Paix à Notre-Dame de Lourdes, MM. J. Markinski ; Joseph Bernier. Après la cérémonie on se rendit chez Madame R. Dixon, qui reçut avec sa grâce habituelle les nouveaux mariés et on sabla le champagne à leur santé.

Le toast aux mariés fut porté par M. Joseph Bernier ; le Rev. père Drummond, ami intime du marié, y répondit en termes très délicats et avec l'acuité d'esprit que tout le monde lui connait.

Monsieur et Madame L. de Galembert appartiennent à ces grandes familles qui faisaient la gloire de la vieille noblesse française, et qui conservent encore aujourd'hui les nobles traditions chrétiennes du passé.

Nous présentons à l'heureux couple nos hommages respectueux et nos vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité.

CONDOLEANCES

A la dernière réunion de l'A. C. B. M., une motion de condoléances a été passée et adressée à Son Honneur le Juge Prud'homme, membre de la société, à l'occasion de la mort de son père, le Lieut Col. Prud'homme.

A l'occasion de la mort de M. David Joyal, une résslution de condoléances a été passée par la cour Taché des Forestiers Catholiques de cette ville.

—M Elie Chamberland vient d'être nommé agent pour les extincteurs "Stempel."

SANTÉ COMPLÈTEMENT RUINÉE

Un cultivateur de la Province de Québec raconte son retour à la santé après des souffrances desespérantes

M. William Goodard, cultivateur de Knowlton, P. Q., dit :

"Il y a quelques années mes forces s'éteignaient et je n'avais plus de santé. Le moindre effort me faisait perdre haleine, j'avais des maux de tête, pas d'appétit, et je perdais du poids de jour en jour; enfin je ne pesais plus que 130 livres, j'en étais rendu à ne plus pouvoir me lever et je restai alité plusieurs mois. Un bon médecin me donna ses soins, mais sans me soulager. Sur les conseils d'une dame de mes connaissances, je me procurai quatre boites de Pilules Roses du Dr. Williams. L'effet fut peu sensible, et sans les instances de mon amie, qui me représentait que j'étais trop affaibli pour pouvoir m'attendre à un résultat immédiat, je continuai le remède. Après avoir acheté deux boites de plus, je n'avais plus aucun doute sur leur effet bienfaisant et on n'avait pas besoin d'insister pour me faire continuer le traitement. Dans l'espace de quelques mois, je n'étais pas seulement rendu à la santé, mais mon poids avait augmenté de cinquante livres. De tels résultats justifient certainement ma confiance dans les Pilules Roses du Dr. Williams, et je conseille fortement aux hommes faibles et exténués d'en faire l'essai."

Les Pilules Roses du Dr. Williams ont rendu la force, l'activité et l'énergie à plus de personnes que n'importe quel autre moyen. Elles remplissent les veines d'un sang nouveau, riche et rouge, et fortifient tous les nerfs du corps. En vente chez tous les marchands, à 50c la boite ou six boites pour $2.50 ; ou envoyées par la poste en s'adressant à la Compagnie des Remèdes du Dr Williams, Brockville, Ont.

Abonnez-vous

au...

Manitoba,

$1.00

PAR ANNEE

NOUVELLE MAISON DE PENSION

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, ayant été priées plusieurs fois et en divers temps de prendre en pension de jeunes garçons pour les préparer à la première Communion, tout en fréquentant soit les Classes du Collège, soit celles de l'Académie Provencher tout en restant sous les soins des Sœurs ; la Communauté a ouvert à cette fin, des salles propices qui leur permettent de recevoir un bon nombre d'élèves admissibles depuis l'âge desix ans jusqu'à douze.

Les conditions suivantes pouront être modifiees se'on les besoins des lieux et des circonstances.

Pension $6.00 par mois.
Blanchissage $1 00.
Literie $0.50.
Pour fréquenter l'Académie Provencher $0.50 par mois.

LES PETITES ANNONCES

Telles que

MAISON A LOUER,
EMPLOI DEMANDÉ,
SITUATION VACANTE,
TROUVÉ,
PERDU,
PROPRIÉTÉ A VENDRE
A VENDRE,

Seront insérées dans LE MANITOBA à raison de 25 cents pour 6 lignes.

Si vous avez perdu quelque chose, annoncez dans LE MANITOBA et vous la trouverez de suite.

Toute communication concernant des travaux d'imprimerie, ou les annonces dans le journal, devra dorénavant être adressée à MM. BÉRUBÉ & CIE, à qui devront aussi se faire les remises pour souscriptions au journal.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Le nombre de " homesteads" pris au Manitoba et aux Territoires durant les derniers cinq mois est de 2,589.

Les rapports qui arrivent d'un peu partout dans la province indiquent un état satisfaisant des semailles et une bonne récolte à l'automne.

—Le Dr Fletcher, de la Ferme Expérimentale, est arrivé au Manitoba pour étudier la cause de l'epidemie des insectes dans les arbres.

—Le Rev. M. Cherrier et M. J. Beliveau vont faire construire dix logements au coin des rues Austin et Euclid, Winnipeg. M. C. Caron a le contrat.

Les rapports mensuels reçus au département des Sauvages, Wpg., annoncent que les sauvages des Territoires ont beaucoup ensemencé cette année.

Les Doukhobors qu'on attendait a Winnipeg, ces jours-ci, sont retenus en quarantaine à la Grosse Ile, Québec. Il y a parmi eux plusieurs cas de picote.

Ceux qui ont de la laine à faire carder, pour tricotage, peuvent s'adresser au moulin de Saint-Boniface, où M. Ryan sera heureux de recevoir ses anciens clients. 28-31

—M. E. D. Martin, président de l'association libérale de Winnipeg, annonce qu'il sera candidat à l'élection partielle qui aura lieu dans cette ville, dans le cours de l'été.

—M. Alston, fleuriste à Winnipeg, vient d'adresser à un client, au Klondyke, un certain nombre de plants. C'est le premier envoi de fleurs qui se fait vers ces froides régions.

—Madame Norquay, femme de feu l'Hon. John Norquay, s'est démis un poignet samedi dernier, en tombant d'un tabouret, où elle était montée pour placer un objet quelconque sur une étagere.

—Les arbitres nommés pour régler les points en litige entre les contracteurs et les charpentiers à Winnipeg, ont donné leur décision. Cette décision devra virtuellement terminer la grève.

—Le commissaire McCreary vient de déclarer à un journal de Winnipeg que si la récolte est bonne à l'automne, environ 150,000 immigrants arriveront au Manitoba et au Nord-Ouest l'an prochain.

—Deux délégués d'un grand nombre de familles allemandes sont en ce moment occupés à visiter la province et les Territoires. Si leur rapport est favorables, ces familles quitteront l'Allemagne pour venir ici.

—Les orphelins de l'Hospice Taché ont été invités à assister gratuitement aux exhibitions des animaux dressés de Gentry Bros. Cette invitation est due à la gracieuseté de M. Andrews, maire de Winnipeg, lequel a suggéré cette courtoise démarche au gérant de ces curieuses " performances."

—A l'occasion de la proclamation de Son Honneur le maire, donnant congé le 29 juin, et de la fête nationale canadienne-française à Saint-Jean Baptiste, nous avons décidé de fermer le magasin " Le Bazar " ce jour là. La veille, le lundi, l'établissement sera ouvert jusqu'à 11 p. m. Les billets pour l'excursion, sont en vente à $1.25 pour adultes et 65c pour enfant. Mr. Leclerc fermera aussi son atelier de barbier, le 27 juin.—LE BAZAR.

—M. Mellen, président du Northern Pacific, sera à Winnipeg d'ici à quelques jours.

—Le collège de Saint-Boniface publie cette année, un magnifique annuaire illustré, dans les deux langues. Ce travail de luxe a été fait aux ateliers de notre journal.

—Au " Bazar " l'établissement de M. M. J. B. Leclerc et Cie, avenue Taché, Saint-Boniface, vous trouverez toutes sortes d'aiguilles à moulins à coudre " New Raymond " " Domestics " " Singer," etc. Fil de tous numéros, livres de prières et chapelets.

—M. Ed. Guilbault désire informer ses clients qu'il vient de recevoir directement de la maison Glad & Cie la teinture pour beurre et fromage ainsi que son Extrait de présure (Rennet). Ces produits seront vendus avec les meilleures garanties quant à la qualité et à des prix défiant toute competition.

—Nous prions nos lecteurs d'excuser le retard du journal à paraître. Il n'y a pas eu de mauvaise volonté, mais un surcroit d'ouvrage. Nous espérons que ces ouvrages d'atelier ne retarderont pas à l'avenir la publication du MANITOBA. Nous avons été à regret forcés de retrancher ou d'abréger plusieurs articles, des nouvelles, etc. Ce sera pour la semaine prochaine.

Chronique de la Province

(De nos correspondants particuliers)

SAINT-MALO

Naissance :—Madame A Payment, un garçon. Parrain et marraine : Monsieur et Madame P. Parenteau, de Saint-Jean-Baptiste, Man.

STE-ANNE DES CHENES

L'Union Métisse de Ste-Anne chômera sa fête nationale, le premier juillet. Il y aura messe le matin et pique-nique ensuite, sur le lot dix-neuf, près de l'église. Grandes courses de chevaux ; $10 pour le premier prix, $5 pour le second ; $5 en prix pour seconde classe de chevaux. Le programme compte aussi des courses pour hommes, parties de baseball, football et autres. Les recettes du pique-nique sont au profit de l'église. Nous invitons cordialement tout le monde à nous aider à terminer notre église. Il y aura ce jours-là (1er juillet) grande excursion de Winnipeg.

A Propos d'Agriculture

Alimentation du Cheval

La digestion s'accomplit principalement dans l'estomac, et l'absorption des prncipes nutritifs dissous a lieu dans les intestins. Il est donc nécessaire que les aliments restent assez longtemps dans l'estomac. Un vétérinaire norvégien prétend que, d'après des expériences faites sur des chevaux, il est irrationel de donner l'avoine aux chevaux immédiatement avant de les abreuver. Ainsi, un cheval avait reçu quatre pintes d'avoine, puis fut immédiatement abreuvé. Peu de temps après, il fut abattu et examiné. C'est à peine si dans l'estomac on retrouva encore une pinte d'avoine nageant dans quelques pintes d'eau ; les trois autres pintes entrainées par le courant d'eau absorbée avaient traversé l'estomac et se trouvaient dans les intestins.

A un autre cheval on donna d'abord à boire, puis quatre pintes d'avoine. Un quart d'heure après son repas, il fut abattu et ouvert. Toute l'avoine se se trouvait encore dans l'estomac et, de plus, la digestion était déjà commencée.

Il existe une autre pratique défectueuse, celle de donner du foin et de l'avoine aux chevaux en rentrant à l'écurie. S'ils sont affamés, ils avalent l'avoine sans l'avoir mâchée et la digestion est défectueuse. On doit leur donner un peu de foin et ensuite seulement de l'avoine.

AVIS PUBLIC

Est ici donné que le rôle d'évaluation de la Ville de Saint-Boniface pour l'année 1899 a été aujourd'hui déposé à mon bureau, où il demeurera ouvert et sujet à l'examen pendant quatorze jours. Les personnes désirant se plaindre de ce rôle ou d'une partie d'icelui devront filer leurs plaintes à mon bureau dans les quatorze jours qui suivront le rapport du dit rôle, et le Conseil siègera comme Cour de Revision, lundi, le 26 juin prochain, à 7.30 p. m. à l'Hôtel de Ville de Saint-Boniface pour examiner le dit rôle et entendre toute plainte portée à son sujet.

THEO. BERTRAND,
Secrétaire-Trésorier.

St-Boniface, 14 juin, 1899.

COMMERCE

Marches de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 20 Juin 1899.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 12	à 0 15
Beurre, salé, la lb	0 15	à 0 15
Fromage	0 09	à 0 10
Œufs frais, la doz	0 00	à 12½
Œufs en boîtes, la doz	0 16	à 0 18
Patates, le minot	0 75	à 0 90
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	0 90	à 1 00
Choux, par douzaine	0 25	à 0 60
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb.	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Porc, abattu, par lb	0 05	à 0 06
Mouton, par lb	0 07	à 0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Bœuf, par lb	0 04	à 0 05
GRAINS.		
Blé dur, par minot	0 00	à 0 60
Avoine, par minot	0 00	à 0 45
Orge "	0 45	à 0 45
FARINE.		
Farine par 100 lbs, Roller Process		1 95
" Strong Baker		1 70
" Manitoba Baker		1 50
" Imperial Baker		1 30
" Supérieure XXXX		95
" Nestor		90
Gru, la tonne		12 00
Son, "		10 00
BOIS ET CHARBON.		
Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	8 50 à	8 50
Charbon mou	4 50 à	4 50
FOIN.		
Foin de prairie, 1ère qual.	6 00 à	8 00
Foin pressé, par tonne	9 00 à	11 00

BANQUE IMPERIALE DU CANADA.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO.

CAPITAL PAYÉ - - - $2,000,000.00
FONDS DE RESERVE - $1,200,000.00

DIRECTEURS :

H. S. Howland, Prés. T. R. Merritt, V.-Pr. William Ramsay, Robert Jaffray, (Ste. Catherines. T. Sutherland) Stayner, Elias Rogers, D. R. Wilkie gérant général.

SUCCURSALES DANS LE NORD-OUEST ET L COLOMBIE.

Winnipeg, Man ......C. S. Hoare, Géran
Brandon, Man......N. G. Leslie "
Portage-la-Prairie......W. Bell "
Calgary, Alta......M. Morris,
Prince-Albert, Sask...Davidson B.
Edmonton, Alta ...... G. R F. Kirkpatrick,
Strathcona ...... do
Vancouver, C. B...... A. Jukes,
Revelstoke, C B Hearn A. R. B.
Nelson B. C. Lay J. M.

SUCCURSALES DANS ONTARIO :

Essex. Niagara Falls. Sault S. Marie.
Fergus. Port Colborne. St. Thomas.
Galt. Rat Portage. Welland.
Ingersoll. St. Catharines Woodstock.
Hamilton Listowell
Toronto.. { Cor. Wellington St. & Leader Lane, Yonge & Queen Sts. Yonge & Bloor Sts.
Québec Montréal.

DÉPARTEMENTS D'EPARGNES—Les dépots de $100 et plus sont reçus et portent interêt, $1.

Achat de débentures des Municipalités.

Agents en Angleterre : La Banque de Lloyd (limitée), rue Lombard, où l'on peut déposer de l'argent pour transfert par lettre de change ou câblegramme, à aucune des succursales ci-dessus.

Agents dans le Klondyke :

Les traites peuvent être changées partout, et la Compagnie de la Baie d'Hudson, à tous ses postes des Territoires du Nord-Ouest, les échangera pour de l'argent comptant ou des marchandises.

SUCCURSALE DE WINNIPEG

TRAITES vendues pour tous les endroits du Canada, des Etats-Unis et d'Europe.

Lettres de crédit emises valables dans toutes les parties du monde.

C. S. HOARE, Gérant.
la 28-11-94 Winnipeg

The Canadian Northern Ry. Co.

Prendra effet le 18 juin, 1899.

Allant nord — Lisez en descendant. Allant au Sud — Lisez en montant.

2nde Classe Mixte. No. 1 Mercredi samedi	STATIONS.	2nde Classe Mixte No. 2 Mardi, vendredi
d7 15	Winnipeg	a19 00
9 15	Portage la Prairie	16 30
9 45	Macdonald	15 55
10 10	Westbourne	15 35
10 40	Woodside	15 00
11 05	Gladstone	14 30
Mardi jeudi		Lundi
11 10	Gladstone Junction	14 30
11 30	Ogilvie	14 12
11 47	Plumas	13 55
12 20	Glenella	13 20
12 44	Glencairn	13 00
13 15	McCreary	12 30
13 40	Laurier	12 05
14 05	Makinak	11 40
14 25	Ochre River	11 20
a15 00 / d16 00	Dauphin	d10 45 / a10 15
16 35	Valley River	9 45
17 00	Sifton	9 20
17 05	Sifton Junction	6 45
17 35	Fork River	6 10
18 15	Winnipegosis	d5 30
21 10	Ethelbert	8 25
21 54	Garland	7 47
22 30	Pine River	7 05
23 00	Sclater	6 30
23 20	Cowan	6 00

D. B. HANNA, Surintendant.

FEUILLETON DU *MANITOBA*.

FILLE ADOPTIVE

No 26

Mademoiselle de Phebade ne put reprimer un éclat de rire nerveux.

" Je suis jalouse ! Ah ! voilà ce que signifie votre insinuation. "

Zoé leva les épaules en marque de doute.

" Je ne dis pas cela,

—Vous le pensez ?

—Ma pensée est mon secret.

—Ceci n'est qu'un aveu de plus... Ne protestez pas, se hâta-t-elle d'ajouter en arrêtant une replique sur les lèvres de son interlocutrice... Je vous pardonne, le dépit de votre soupçon.

—Vous voyez du dépit partout ! " interrompit Zoé.

Antoinette ne releva pas cette remarque, et continua avec un calme apparent :

" Je vous le pardonne, parce que c'est aussi injuste que peu fondé et la preuve en est que je ne plaide pas ma cause en vous montrant la verite, puisque, si vous n'etiez pas entre moi et M. de Noirmont, en admettant que j'eusse une arriere intention personnelle sur lui, il y aurait Gardella qui, celle-là, est une rivale dangereuse, car, vous le repète encore, elle est aimée.

—Eh bien, s'écria Zoé à mi-voix, qu'il pouse s'il me la préfère. "

Antoinette eut un sourire merisif.

" Ce n'est peut-être pas la volonte qui manque."

Zoé éclata de rire.

" Dites tout de suite que les obstacles viennent d'elle.

—Oui, ils viennent d'elle.

—Comment le savez vous?

—Je le sais.

—Vous le supposez ?

—Non. Je le sais.

—Elle a eu la délicatesse de vous l'apprendre ?

—Non, pas elle, car je ne l'aurais pas crue. "

Zoé n'insista pas.

" Je m'en rapporte, conclut-elle, en se levant pour rejoindre le groupe formé par la marquise, la comtesse, Georges et Maname Rocaresco, à la démarche de M. de Noirmont. C est un homme d'honneur incapable de se jouer de ma confiance, et jusqu'à la preuve du contraire, je m'en tiens à sa parole. "

Antoinette ne la retint pas et se leva à son tour pour s'approcher de Gardella, toujours isolée dans son coin.

Mademoiselle de Phébade avait agi avec témérité, elle le reconnaissait. Zoé eut pu, dans un élan de colère, étant donné son caractère, en effet, réclamer de Georges une explication, et alors qu'elle eut été son attitude? Il est vrai qu'elle pouvait se rejeter sur la vérité de ses assertions en laissant ignorer les moyens peu honorables par lesquels elle était arrivée à surprendre les confidences de la comtesse au marquis et c'est, le cas échéant, ce qu'elle eut fait.

A peine avait-elle abordé Gardella, que la porte du salon s'ouvrit une seconde fois, et le domestique apparut

"C'est une véritable réception, murmura la comtesse en se retournant curieusement vers la porte. "

Le domestique n'annonça personne, mais il s'effaça pour laisser entrer quelqu'un... C'était le marquis.

" Vous avez du monde, comtesse, " dit Apettini à Madame de Noirmont, lorsqu'elle vint au devant de lui la main ouverte.

Et il ajouta plus bas pour n'être pas entendu des personnes présentes :

" Je venais pour causer. "

La curiosité de la comtesse fut excitée par ces mots. Elle murmura entre ses dents.

" Ces dames ne resteront pas tard. Vous attendrez leur départ et nous causerons. "

" Bonjour marquis ! s'écrièrent joyeusement la baronne et sa fille, ravies d'étonner ce dernier par leur présence en ce salon.

Il se montra d'une courtoisie parfaite avec le monde, et fut aimable jusque dans le reproche qu'il adressa à sa femme et à sa nièce, de lui avoir fait un mystère de la soirée à laquelle elles devaient assister.

De nouveau, la comtesse protesta au mot de soirée.

" Ce n'est pas une soirée, se hâta-t-elle d'affirmer. Ces dames ont eu l'heureuse inspiration de venir me surprendre et je leur en sais gré. "

Tout en causant, on élargit le cercle. Le salon, très vaste, était éclairé le par trois hautes fenêtres entr'ouvertes en ce moment à cause de la chaleur de la soirée. Une grande lampe carcel, surmontée d'un abat-jour opaque, était posée sur un guéridon merveilleux dont le dessus était en malachite. Cet objet, l'un des plus beaux du salon de la comtesse, avait été donné par Pierre-le-Grand à un comte de Noirmont, lors du séjour que fit ce tzar à Paris, à l'époque de l'enfance de Louis XIV. La comtesse n'eut garde de se défaire de ce précieux souvenir de famille, lorsqu'elle vendit son hôtel de la rue Saint-André-des-Arts. Le guéridon occupait le milieu de la pièce. La comtesse et ses amis se tenaient à quelque distance sur un canapé près de la cheminée close où chacun s'était groupé autour d'elle.

Apettini ne manqua pas de présenter ses hommages à Gardella et fut plus empressé que jamais, comme s'il cherchait à attirer l'attention de tous sur elle.

Quoique cela déplut à Madame de Noirmont, elle ne se sentait pas sans reproche à l'égard de l'orpheline, et ce qu'elle venait de lui faire souffrir, par l'épreuve à laquelle elle l'avait soumise, la disposait à la douceur et à l'indulgence.

Antoinette obligea Gardella à s'asseoir auprès d'elle et la combla ostensiblement de mille témoignages d'amitié, dans le but évident d'agacer Zoé.

Georges, le visage sombre, le regard dur, demeurait silencieux, un peu à l'écart du groupe. A peine répondait-il par monosyllables aux paroles qu'on lui adressait directement. Il n'avait pu longtemps se soumettre au rôle de galant près de Zoé et avait cessé de s'occuper d'elle. Il ne la regardait pas plus que si rien ne s'était passé entre eux. Cette attitude, qui mettait la rage au cœur de la moldave, et justifiait les sarcasmes d'Antoinette, comblait d'une joie involontaire la pauvre Gardella.

" Il ne l'aime pas, pensait elle, tout ce qu'il a fait et dit n'était que pour se venger de mon apparente trahison. „

Cette conviction lui ôta le lourd poids de tristesse qui pesait snr son esprit. Elle parla et se montra presque gaie.

Antoinette, dont la vive imagination savait tirer parti de tout au profit d'ellemême, résolut de saisir cette occasion pour apprendre par ricochet à son oncle, dont elle connaissait le dévouement pour Gardella, les événements accomplis un instant auparavant. D'abord, elle entama la conversation avec Gardella à voix basse, afin de s'assurer exactement de la vérite des choses.

" Ainsi, lui dit-elle, il est bien vrai que Georges a demandé ici tout à l'heure la main de Zoé.

—A peu près, répondit Gardella.

—Comment à peu près ? " reprit Antoinette que cette réserve etonna.

Gardella qui, loyale par nature, ne savait pas mentir même quand son intérêt le lui commandait, rétablit les faits dans toute leur exactitude. En l'écoutant, Antoinette ne quittait pas des yeux Zoé et les regards dont elle l'enveloppait étaient si pleins de mépris et d'ironie, que Zoé, ne s'y méprenant point, devait se contraindre our ne pas y répliquer.

Antoinette essaya de connaitre les sentiments personnels de Gardella et d'avoir son opinion sur Georges et Zoé. Mais Gardella était bien trop intelligente pour se livrer. Au reste, les démonstrations tardives d'amitié de Mademoiselle de Phebade ne la touchaient pas. Elle lui pardonna it chrétiennement ses méchancetés passés, sans se laisser prendre à ses témoignages de tendresse, qu'elle soupçonnait intéressés et sous lesquels elle pressentait un but. Fidèle au rôle douloureux que lui assignait l'orgueil de la comtesse elle ne voulait pas, par un langage sans circonspection, detruire le mérite et les résultats de son sacrifice. Il fallait que tous, aussi bien que Georges, crussent qu'elle repoussait librement les recherches de l'homme qui l'aimait et, bien que sans mentir, elle repondit adroitement aux questions de sa compagne, de manière à le faire croire, ce que voyant, celle-ci changea de tactique et, au lieu de la conversation intime avec Gardella, elle interpella la comtesse à haute voix, certaine qu'Apettini ne tarderait pas à intervenir pour défendre, au dépens de Zoé, la cause de l'orpheline en qui, malgré ses propres assertions, elle persistait à voir une victime.

" Mes compliments, comtesse, pour les graves et heureux événements qui viennent de se passer ici même. Se peut-il que vous en nous en ayiez par fait part de suite !

Madame de Noirmont se troubla.

" De quels évènements parles-tu ? "

Le calme, plein d'indifférence voulue, d'Antoinette l'inquiétait plus qu'un accès de colère.

" Mais des fiançailles de Mademoiselle Rocaresco et de votre fils, dit-elle, exagérant les faits exprès.

La comtesse fut sur le point de nier. Le mot fiançailles l'avait choqué. Elle aurait voulu le taxer d'exagération, seulement elle ne le fit pas, de peur d'offencser Madame Rocaresco et et sa fille et, puisque après tout, Antoinette prenait les choses si agréablement, elle trouva plus simple de n'en pas faire plus longtemps un mystere.

" J'attendais le moment de parler," avoua-t-elle, visiblement satisfaite de se debarrasser de son demi secret.

Madame Apettini laissa échapper une exclamation de surprise et immédiatement ses regards se portèrent, non sans inquietude, sur sa nièce, dont le sangfroid la décuta.

L'affirmation de Madame de Noirmont rendit à la moldave, son aplomb. Elle retrouva son audace et, à son tour, elle défia Antoinette des yeux et du sourire. Cette dernière ne perdait rien de son assurance. Elle comptait sur son oncle. L'entretien surpris par elle, entre lui et la comtesse, lui en avait assez appris pour qu'elle sut qu'elle abandonnerait pas ainsi la partie, du moment où il y avait de la generosite à ne pas le faire et surtout lorsque la personne qui devait beneficier de cette generosite, était celle qu'il appelait si paternellement la mignonne.

(A Suivre)